

Texte 6 :

L'individualisme a souvent mauvaise presse dans les discours contemporains. On a tendance à lui imputer tous les maux de nos sociétés : égoïsme, compétition, exclusion, communautarisme, voire déliquescence morale... Erreur ! explique le sociologue François de Singly dans ce petit essai argumenté et percutant. Si l'on assimile l'individualisme à ces réactions adolescentes du type « j'ai bien le droit de faire ce que je veux », il est tout le contraire. Fruit d'une pensée élaborée depuis la Renaissance, l'individualisme est un projet de société dans lequel chacun devrait trouver les meilleures conditions de sa réalisation et de son épanouissement. La Révolution française, déjà, est par excellence une révolution de l'individualisme, nous explique l'auteur, qui donne à chacun un statut égal de citoyen. Un siècle plus tard, l'invention de l'isoloir en est aussi une pure émanation.

La première modernité (du XIX^e siècle aux années 1960) a inventé l'universalisme abstrait, qui définissait tout ce que les individus ont en commun. La seconde modernité y adjoint un individualisme plus « concret » qui valorise la construction des identités de chacun et de chacune, puisque l'émancipation des femmes ressortit de cette période. Mais, nous explique F. de Singly, la reconnaissance des uns ne peut se faire qu'à travers les autres : le lien social est indispensable au bon fonctionnement d'une société d'individus. Ses différentes facettes, de l'amour, dans les relations intimes, à la conscience d'appartenir à une « commune humanité », sont le ciment du projet individualiste.



Martine Fournier, *Sciences humaines*, n°164, octobre 2005